



Discours

Dijon, le 13 octobre 2017
Seul le prononcé fait foi

La ministre de la Culture,

Discours de Françoise NYSSSEN à l'occasion des Rencontres cinématographiques de Dijon, vendredi 13 octobre

Monsieur le maire, cher François REBSAMEN,

Monsieur le président de l'ARP, cher Radu MIHAILEANU,

Madame la présidente des Rencontres cinématographiques, chère Deniz Gamze ERGÜVEN,

Madame la présidente du CNC, chère Frédérique,

Mesdames et messieurs les députés et sénateurs

Chers amis,

Je suis très heureuse, très émue d'être ici. Emue parce que l'Histoire et la singularité du modèle culturel français pèsent ici de tout leur poids. Ces Rencontres, marquées par les fameuses négociations de 93, sont un symbole de l'exception culturelle.

Elles sont un symbole, aussi, de la force et de l'exigence du paysage cinématographique en France – vous en êtes toutes et tous les ambassadeurs ; et je ne peux m'empêcher d'avoir ici une pensée pour celui qui vient de nous quitter : Jean ROCHEFORT, auquel je veux rendre hommage. Ce qui se dessine dans ces Rencontres, plus largement, c'est une ouverture au monde, qui est l'ADN du modèle culturel français.

Une ouverture toujours pensée à double sens : la France terre d'accueil autant que terre d'exportation. Une ouverture pensée, toujours, pour être synonyme de diversité – c'est le principe de l'exception culturelle. Le cinéma en offre le meilleur modèle : près d'un tiers des 700 films qui sortent en salle en France chaque année ne sont ni français, ni américains. Et vous incarnez, ici, cette ouverture à double sens : soutiens français à des cinéastes étrangers, accompagnements étrangers pour des cinéastes français...Vous êtes les visages de ce modèle qui vit parce qu'il est protecteur autant qu'ouvert. Je veux saluer la Présidente des Rencontres, Deniz Gamze ERGÜVEN, qui incarne à elle seule cette ouverture ; qui appartient à cette nouvelle génération de cinéastes qui ne connaissent pas de frontières. Je voudrais saluer aussi Peter DINGES qui, au nom des Efads (le réseau des agences du film en Europe) se bat chaque jour pour protéger la diversité des cinémas qui fait vivre l'Europe. Je voudrais saluer Charles RIVKIN, nouveau président de la Motion Picture Association of America, qui connaît bien notre pays, et qui vient prolonger l'amitié de toujours qui lie ces Rencontres aux Etats-Unis. Beaucoup se souviennent sans doute, dans cette salle, de la participation de l'un de ses prédécesseurs : Jack VALENTI. Et je salue nos amis venus de Chine cette année – grande nation de cinéma, grand partenaire pour la France – qui illustre l'ouverture plus large encore, vers les autres continents, notamment l'Asie.

Aujourd'hui, la France doit défendre cette ouverture. Plus que jamais, à l'heure où les vents contraires se multiplient. Mais ce n'est pas une ouverture passive ou naïve qu'il s'agit de porter. C'est une ouverture exigeante, responsable, protectrice toujours de notre modèle de diversité. Je suis là pour vous parler d'avenir, aujourd'hui.

Et cet avenir, pour le cinéma en France, tient à mon sens en trois mots : l'innovation, l'Europe et l'éducation.

L'innovation, d'abord, le cinéma la vit au quotidien. Le secteur connaît de profondes transformations : le numérique et la mondialisation bouleversent les schémas traditionnels de financement et de diffusion des œuvres.

Les défis sont réels :

Certains grands acteurs issus du numérique ignorent les règles nationales en matière fiscale et réglementaire, et échappent au système vertueux de financement de la création audiovisuelle et cinématographique.

Ces mêmes acteurs prennent des positions dominantes sur les segments de marché les plus créateurs de valeur : la vidéo en ligne, les réseaux sociaux, le commerce électronique... Ils s'appuient l'utilisation des données personnelles et la publicité « ciblée », qui représentent des gisements de croissance considérable, alors que la publicité à la télévision connaît une baisse structurelle. Les pratiques de piratage se développent, les technologies se multiplient, sur lesquelles nous n'avons pas assez pris. Les Etats se livrent à une concurrence fiscale très vive pour attirer les tournages et les centres de création. Des milliers d'emplois de comédiens, de techniciens ont été fragilisés en France, ces dernières années.

Il faut être très clair sur le diagnostic, pour mieux se rappeler une chose : l'avenir est entre nos mains.

L'Etat doit adapter ses propres solutions, pour accompagner avec pertinence les évolutions du secteur.

L'Histoire nous enseigne qu'il n'y a pas de fatalité. Que le système sait s'adapter, quand la volonté politique et que la volonté des acteurs se conjuguent. Ni l'arrivée de la télévision, ni celle de la vidéo et des magnétoscopes, ni celle d'internet n'ont fait disparaître le cinéma. Les salles ont enregistré plus de 200 millions d'entrées l'an dernier, presque le double des chiffres du début des années 1990 ! Le cinéma est sorti renforcé de chaque grande vague d'innovation, car nous avons su intégrer les nouveaux acteurs dans l'écosystème de financement de la création.

Ce sont d'abord les salles qui ont financé le CNC, puis les chaînes de télévision, puis les distributeurs de vidéo, puis les fournisseurs d'accès à internet. Et désormais, grâce à l'entrée en vigueur des taxes dites « Netflix » et « Youtube », le 20 septembre dernier, l'ensemble des plateformes de vidéo en ligne – qu'elles soient payantes ou gratuites, qu'elles soient établies en France ou à l'étranger – vont contribuer.

C'est une très belle avancée. Une fois encore, la France a été pionnière en matière de création et de défense d'un modèle culturel.

Nous avons su, aussi, répondre au risque croissant de délocalisation des tournages en relevant considérablement les crédits d'impôt en 2016. Les résultats sont là : près de 500 millions d'euros supplémentaires ont été investis dans les tournages en France entre 2015 et 2016. Le défi, aujourd'hui, c'est de continuer à innover.

Je compte lancer parallèlement trois chantiers de réforme : la révision de la chronologie des médias, la lutte contre le piratage, et la réforme de la régulation audiovisuelle.

La révision de la chronologie des médias est un chantier prioritaire – il fait d'ailleurs l'objet de votre première table-ronde.

C'est la clé pour adapter notre modèle aux nouveaux usages. Et c'est aussi la clé pour sécuriser l'avenir de notre système de préfinancement.

Ma conviction est que ce sont les professionnels eux-mêmes qui sont les mieux placés, à travers la concertation, pour définir une solution. Mais les discussions sont bloquées depuis trop longtemps. Et pour sortir du blocage, je crois que nous devons changer de méthode. Le 19 septembre, j'ai donc annoncé qu'un médiateur serait désigné pour conduire cette concertation dans des délais stricts, avec l'appui du CNC.

Je suis heureuse de pouvoir vous confirmer son nom aujourd'hui : il s'agit de Dominique d'HINNIN, ancien inspecteur des finances et ancien dirigeant du groupe Lagardère, qui connaît parfaitement les enjeux du secteur. Il commencera rapidement ses travaux.

Comme je l'ai dit déjà : il aura au maximum six mois pour trouver un nouvel accord. Faute de quoi, le Gouvernement prendra ses responsabilités et proposera une solution législative ou réglementaire.

Deuxième chantier majeur : la lutte contre le piratage. C'est pour moi une priorité absolue. Certains d'entre vous ont déjà eu l'occasion de m'entendre à ce sujet, lors de la signature au ministère – il y a quelques semaines – de l'accord entre le CNC, l'Association de Lutte contre la Piraterie Audiovisuelle et Google. Le piratage peut ébranler l'ensemble de notre système de création : c'est une arme de destruction massive de la valeur, et donc de la diversité culturelle. C'est notre modèle de société qui est en jeu.

Beaucoup d'initiatives ont été lancées depuis 10 ans. Mais le piratage est un phénomène massif, et évolutif. Donc il faut faire « plus », et « mieux », en innovant – là encore. Des travaux ont déjà commencé. La Hadopi a confié une mission d'étude juridique sur les

évolutions possibles de la riposte graduée. Il faut aller plus loin : tout particulièrement dans le domaine du streaming illégal, qui constitue l'essentiel du piratage, et qui n'est pas couvert par la riposte graduée. Je n'oublie pas les actions complémentaires à la lutte contre le piratage que sont, d'une part, l'éducation des jeunes publics, et d'autre part, la promotion de l'offre légale. La répression seule ne marche pas : il faut de la pédagogie.

Sur toutes ces questions, nous voulons avancer avec vous, et avec les parlementaires, qui sont particulièrement sensibilisés.

Troisième et dernier chantier : la modernisation de la réglementation audiovisuelle. Elle a été établie, en large partie, dans les années 80, c'est-à-dire avant Internet, quand les modes de diffusion étaient exclusivement hertziens et linéaires. La réglementation doit passer ce cap. C'est un vaste chantier, qui va de la réglementation sur la publicité télévisée aux compétences du CSA. Là encore, nous aurons besoin de travailler en lien étroit avec vous, et avec les parlementaires.

Vous aurez en tout cas compris l'état d'esprit qui m'anime : on ne sauvegarde pas un système en le figeant ; on le sauvegarde en veillant à sa pertinence, et donc en étant capable de le faire évoluer dans le temps.

Le deuxième nom de l'avenir : c'est l'Europe. C'est désormais à cette échelle que s'assure la défense de l'exception culturelle, dans les accords de libre-échange.

C'est à cette échelle que passe la régulation des géants numériques, à travers la fiscalité bien sûr, mais aussi la responsabilisation dans le financement et dans la promotion de la création.

C'est à cette échelle que se construit aujourd'hui la régulation protectrice de notre modèle de diversité. L'Europe est un espace de protection décisif.

Son efficacité dépend de notre volonté politique. Je constate que les choses avancent, quand on cherche à les faire avancer, quand on est force de propositions, et que l'on pose des initiatives sur la table.

J'ai pu le voir dans la révision de la directive dite « SMA » : « services de médias audiovisuels ». C'est l'un des tout premiers dossiers dont j'ai eu à m'occuper, en mai

dernier. J'ai mobilisé mes homologues, et nous avons obtenu des avancées considérables.

Désormais, les chaînes de télévision et les plateformes de vidéo à la demande seront soumises aux obligations françaises de financement de la création, quel que soit leur pays d'établissement. Par ailleurs, les plateformes de vidéo en ligne devront respecter un quota minimum de 30% d'œuvres européennes dans leur catalogue d'offre : il n'y avait aucun quota jusque-là.

Je suis aujourd'hui mobilisée très fortement pour la protection du droit d'auteur.

La révision d'une directive est en cours de négociation. Et les discussions ne sont pas simples. Certains de nos voisins défendent des assouplissements. La France défendra avec vigueur un droit dont elle est la mère-patrie, je le rappelle.

Nos revendications sont triples, défendre le principe de territorialité des droits, qui est au cœur du financement du cinéma et de la création audiovisuelle. Consacrer un droit à juste rémunération des auteurs et mettre en place un meilleur partage de la valeur entre les plateformes numériques et les ayants droit.

Je vais énormément me mobiliser sur ce terrain : je veux vraiment vous le dire. En allant régulièrement à Bruxelles, pour discuter avec les commissaires, les parlementaires, les différentes organisations. J'ai plusieurs déplacements prévus dans les prochaines semaines.

En mobilisant mes homologues, ministres européens de la culture. Je l'ai fait à Francfort, il y a deux jours, en marge de la Foire du Livre. Je recommencerai, pour bâtir des majorités autour de nos positions.

Mais je ne pourrai pas me battre seule.

Nous avons besoin de la mobilisation de tout votre secteur : auprès de la Commission, du Parlement européen, des Etats membres. Je sais pouvoir compter sur vous pour faire ce travail, qui sera intense dans les prochaines semaines.

L'avenir porte un troisième nom, enfin : c'est l'éducation. Le futur du cinéma tel que vous le portez – avec ouverture et exigence – se dessine aujourd'hui : dans la curiosité et la sensibilité que nous serons capables de transmettre à nos enfants, nos petits-enfants.

C'est l'un des enjeux de la politique d'éducation dite « artistique et culturelle » que j'ai souhaité engager, dès mon arrivée, en me rapprochant de mon homologue de l'Education nationale, Jean-Michel BLANQUER.

Cette politique est absolument prioritaire, pour moi. Je souhaite que l'on transforme l'école par la culture. Pour réussir, au bout du compte, à transformer la société.

Nous allons agir massivement en ce sens, et notamment pour l'éducation à l'image et la culture cinématographique. Avec un soutien en direction des sorties des élèves dans les salles de cinéma. Un soutien renforcé, aussi, au développement des ciné-clubs dans les écoles : le CNC a initié une expérimentation pour les relancer, grâce à l'engagement formidable de jeunes en service civique. Et nous souhaitons que, de plus en plus, les professionnels que vous êtes puissent intervenir dans les écoles, rencontrer les élèves, faire découvrir votre travail.

C'est ainsi que l'on prépare le public de demain. C'est ainsi que l'on prépare, aussi, la création de demain : que l'on déclenche les vocations d'acteurs, réalisateurs, producteurs qui feront vivre le cinéma en France.

Voilà, chers amis, Les quelques messages que je voulais avoir aujourd'hui. Je sais que ce n'est pas à vous, que j'ai besoin de dire la nécessité de songer à l'avenir.

Non seulement vous le rendez possible, en faisant votre métier, en portant la création, en faisant vivre le cinéma, en inspirant aujourd'hui ceux qui seront créateurs demain.

Mais en plus, avec ces Rencontres, depuis plus de vingt ans, vous l'imaginez, vous le pensez. Le grand défi que nous partageons, pour l'avenir, je l'évoquais, c'est celui de l'ouverture culturelle.

Et à travers cela, celui de la diversité – face aux effets contradictoires de la mondialisation, du numérique. Cette diversité, vous êtes là pour la nourrir. Nous serons là pour la

protéger. Je vous remercie pour votre attention. Et je vous souhaite de très belles
Rencontres.